

Cap emploi vous propose un accompagnement personnalisé tout au long de la construction de votre projet professionnel et de votre recherche d'emploi. Pour répondre au mieux à vos attentes, cet accompagnement s'appuie sur un engagement réciproque. Pôle emploi nous délègue votre accompagnement vers l'emploi et sera informé de votre parcours.

VOUS

NOUS

DISPONIBILITE

- Vous mobiliser vers l'emploi
- Etre **disponible et présent** aux rendez-vous
- Vous accompagner tout au long de votre parcours avec un **conseiller référent dédié**

DEMARCHE ACTIVE

- Effectuer les démarches convenues
- Avoir des **échanges réguliers**
- Mobiliser nos partenaires pour des actions ponctuelles

ECHANGES MUTUELS

- Informer votre conseiller de vos démarches en lien avec l'emploi et périodes de travail ou formation
- Réaliser un **bilan de vos contraintes de handicap**
- Prévenir en cas **d'empêchement**
- Nous transmettre une copie de **vos contrat de travail** dès lors que vous reprenez un emploi
- Respecter la **confidentialité de vos informations personnelles***
- Vous remettre un **bilan** à la fin de votre accompagnement
- Mettre à disposition **nos offres d'emploi** sur www.capemploi44.fr

RESPECT DE L'ENGAGEMENT

- L'accompagnement Cap emploi est une démarche **volontaire** qui peut s'arrêter par votre décision ou celle de Cap emploi en cas de non-respect des engagements respectifs.

* Vous disposez d'un droit d'accès et de modification des données de votre dossier informatique (CNIL).

Date :

Le bénéficiaire :
(Nom, prénom, signature)

Le référent Cap emploi :



UTILE !

- Penser à apporter à chaque rendez-vous avec votre conseiller :
- votre Plan d'action
 - votre CV à jour
 - le nécessaire pour la prise de notes
 - les documents ou informations recensées au cours de vos différentes démarches.